

DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE (CFS)
(décret n°85-552 - Congé pour formation syndicale dans la FPT)

DEMANDE CONCERNANT:

Nom et Prénom :

Pôle + Service ou établissement + commune d'affectation :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Je sollicite l'octroi d'un congé pour formation syndicale en application du décret n°85-552 du 22 mai 1985 relatif à l'attribution aux agents de la fonction publique territoriale du congé pour formation syndicale.

Cette session de formation syndicale sera organisée du 27/05/24 au 28/06 par le centre de formation :
CEFi Solidaires

En cas d'accord concernant cette demande, je m'engage à transmettre au service du dialogue social l'attestation de stage qui me sera remise à l'issue de la session de formation.

VALIDATION DE L'ORGANISATION SYNDICALE

SUD EDUCATION

2 Rue Simone Veil
93400 S' OUEN

Date : le 15/05/24 Visa :

NB : A transmettre au responsable hiérarchique ou au gestionnaire

AVIS DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE OU DU GESTIONNAIRE

Favorable

Défavorable (Indiquez de manière argumentée les nécessités de service qui fondent ce refus)
Motif du refus :

Date :

Visa :

NB : A retourner dûment renseigné au service du dialogue social à dialoguesocial@iledefrance.fr

DECISION DU POLE RESSOURCES HUMAINES

La demande d'autorisation d'absence est :

Acceptée

Refusée

Motif du refus :

Date :

Visa :